

CONCERTATION DU PUBLIC

Projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de LACQ

Par délibération en date du 12 décembre 2022, affichée à la communauté de communes de Lacq Orthez le 16 décembre 2022, le conseil communautaire de la communauté de communes de Lacq Orthez a décidé d'engager une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme consistant à requalifier l'emprise des parcelles, actuellement classées en zone A en zone AD du site de l'ancien Puits d'hydrocarbure LA 125 en vue d'une revalorisation par l'exploitation économique du site et d'y permettre l'implantation d'un projet de deux centrales photovoltaïques au sol porté par la Société Total Energies.

La communauté de communes de Lacq-Orthez organise en conséquence une concertation sur ce projet de révision, du mardi 30 mai 2023 au vendredi 30 juin 2023 inclus.

Le dossier du projet pourra être consulté :

- sous format papier en mairie de Lacq, sise 27, Route Départementale 817 - 64170 Lacq, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- Sous format numérique sur les sites internet de la mairie de Lacq (www.commune-lacq.fr) et de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr), accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie de Lacq sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat mairie (05.59.60.13.69).

Le public pourra consigner ses observations dans un registre de concertation ouvert en mairie de Lacq ou les adresser par voie postale et électronique à la commune (commune.lacq@orange.fr) ou à la communauté de communes de Lacq-Orthez (urbanisme@cc-lacqorthez.fr).

Un bilan de cette concertation sera tiré avant arrêt du projet en Conseil communautaire.